

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 octobre 2007**

Décision n° **B-2007-5602**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Quartier Ecoin sous la Combe - Requalification des espaces extérieurs - Marché de contrôle technique - Autorisation de signer un avenant de substitution

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Dumont

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : 1er octobre 2007

Compte-rendu affiché le : 9 octobre 2007

Présents : MM. Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Crimier, Passi.

Absents excusés : MM. Collomb, Buna (pouvoir à Mme Vessiller), Muet, Pillonel, Claisse (pouvoir à Mme Elmalan), Mmes Guillemot, Mailler (pouvoir à M. David), M. Blein.

Absents non excusés : MM. Calvel, Polga, Daclin.

Bureau du 8 octobre 2007**Décision n° B-2007-5602**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Quartier Ecoï sous la Combe - Requalification des espaces extérieurs - Marché de contrôle technique - Autorisation de signer un avenant de substitution**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de l'opération de requalification des espaces extérieurs du quartier Ecoï sous la Combe à Vaulx en Velin, un marché de contrôle technique a été passé avec la société Socotec industries. Ce marché a été notifié sous le numéro 001039 E le 25 août 2000 pour un montant de 69 516,75 € HT, soit 83 142,03 € TTC. Ce marché a été porté à la somme de 79 987,21 € HT, soit 95 664,70 € TTC par avenant n° 1 notifié le 16 juillet 2004.

Par courrier du 12 janvier 2007, la société Socotec SA a informé la Communauté urbaine qu'elle reprenait l'activité contrôle technique de la société Socotec industries. En conséquence, il convient de souscrire un avenant substituant la société Socotec SA au titulaire initial, la société Socotec industries, pour poursuivre l'exécution de ce marché. Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant susvisé, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit projet d'avenant de substitution ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 2 au marché n° 001039 E, conclu avec l'entreprise Socotec industries pour une mission de contrôle technique, dans le cadre de l'opération de requalification des espaces extérieurs du quartier Ecoï sous la Combe à Vaulx en Velin.

Cet avenant a pour objet de substituer au titulaire initial la société Socotec SA suite à la reprise par cette dernière de l'activité de contrôle technique. Il n'a aucune incidence financière.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,